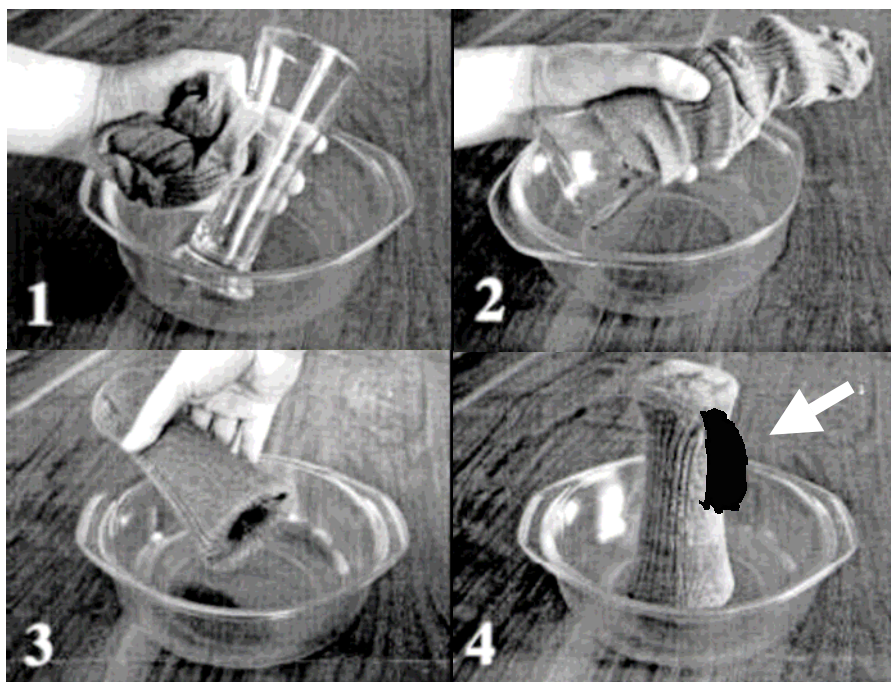
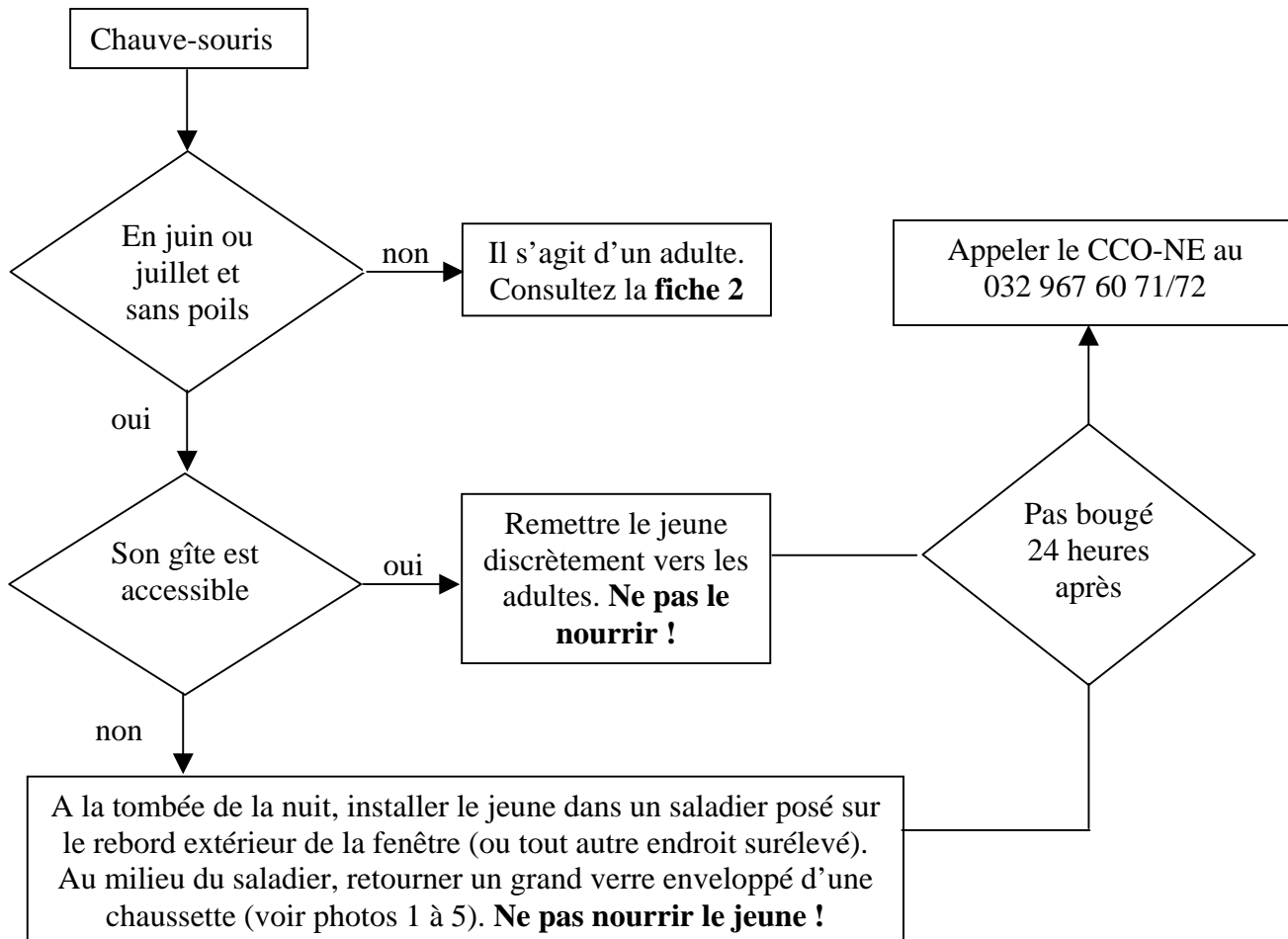


Fiche 5 : Que faire si...

Je trouve une jeune chauve-souris incapable de voler



Photos : KOF, Zürich





Explications :

Chez les chauves-souris de nos régions, les femelles s'assemblent durant les mois de **juin** et **juillet** pour mettre bas et élever leur **unique** jeune. Plusieurs espèces, dont la pipistrelle commune, établissent leurs colonies dans nos maisons, anciennes ou modernes. Elles y occupent souvent de **petits interstices** dans la façade (caissons de stores, volets) ou le toit (sous les tuiles). D'autres espèces s'agrippent aux poutres dans le **grenier**. Il peut arriver que, lors de dérangements, des petits incapables de voler tombent au sol. Le meilleur moyen de leur venir en aide est de **les remettre auprès des femelles**. Il est inutile d'essayer de les élever. Si vous avez observé d'où les adultes s'envolent à la tombée de la nuit et que l'orifice est accessible, remettez-y délicatement le petit. Si la colonie se trouve dans le grenier, accrochez le petit à une poutre, le plus près possible des femelles. Sinon, appliquez **la méthode du saladier, du verre et de la chaussette** (voir ci-dessus) ! Dès la nuit venue, la mère viendra rechercher son jeune si celui-ci est encore assez fort pour l'appeler. S'il vous paraît trop faible, donnez-lui un peu d'**eau** (quelques gouttes dans une cuillère à café suffisent) avant de le déposer sur le verre à chaussette. Ne lui donnez surtout **pas de lait** ni **aucune nourriture solide** qu'il ne supporterait pas. Si le lendemain matin, le petit est toujours là, contactez le CCO-NE au 032 967 60 71/72, nous essayerons de le prendre en charge. Néanmoins ses chances de survie seront très faibles.